



COMITÉ PROVINCIAL D'ÉQUITATION - SUD

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne 98800 NOUMEA

Tel 26 45 37 - mail : ceps.nc1@gmail.com - site : <https://cpes.ffe.com>

Ridet 0 724 310.001 – APE 93.19Z - RNA : W9N1002229

PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL 2024 DU CPES COMME LES ANNEES PRECEDENTES



COMITÉ D'ÉQUITATION DE LA PROVINCE SUD - BUDGET PREVISIONNEL 2024 présenté comme les années précédentes

1- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	51 400	38 219	42 320	1 - RESSOURCES PROPRES	0	19 623	0
A - CHARGES ADMINISTRATIVES	10 000	7 000	10 000	A - PRODUITS FEDERAUX	0	0	0
Salaires et charges			0	Produits des licences			0
Fournitures de bureau			0	Remboursement fédéral sur les licences			0
Téléphone - Téléx			0	Vente Passeport sportif			0
Abonnement Internet			0	Produits des mutations			0
Loyer - Eau - Electricité	10 000	7 000	10 000	Produits des imprimés et brochures			0
Boite postale - Timbres			0	Autres produits fédéraux			0
Petit entretien			0	B - PRODUITS DES USAGERS	0	0	0
Achat matériel informatique			0	participation des Licenciés - des Adhérents	0	0	0
Matériel de bureau			0	Inscriptions diverses			0
B - CHARGES FEDERALES	20 120	10 477	10 120	Vente de matériels techniques			0
Affiliation Club, Ligue ou Fédération	120	477	120	Amendes et pénalités			0
Affiliation CPOSS	10 000	0	0	Ventes de documents techniques			0
Affiliation Conseil du Cheval de Nouvelle-Calédonie	10 000	10 000	10 000	<i>Participation des licenciés sur Projets</i>			0
Abonnement			0	C - RECETTES DU PUBLIC	0	0	0
Achat de matériel			0	Ventes divers objets promotionnels			0
C - CHARGES FINANCIERES	21 280	20 742	22 200	Produits des entrées des manifestations			0
Frais de tenue de compte	6 880	7 290	8 200	Tomboles - Kermesses			0
Frais financiers (Virement...)	14 400	13 452	14 000	Loterie			0
Assurances diverses			0	D - PRODUITS DIVERS	0	19 623	0
Remboursement Emprunt			0	Produits financiers (intérêt sur placement)			0
				Dons		1 193	0
2 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	750 000	850 000	850 000	Sponsoration			0
Achat entretien et amélioration d'équipements			0	Divers(annulation dettes et Ch Four >10 ans)		18 430	0
Achat de matériel sur subvention Provincial sud	750 000	850 000	850 000	<i>Participation clubs ou autres licenciés sur Projets</i>			0
Amortissement			0				
				2 - AIDES PIVEES	0	0	0
3 - DEPENSES D'ANIMATION	0	0	0	Subvention fédérale			0
A - INDEMNITES DIVERSES	0	0	0	<i>Participation Ligue sur Projets</i>			0
Indemnités aux cadres techniques			0	<i>Participation Fédérale sur Projets</i>			0
Indemnités aux arbitres			0	Autre organisme de droit privé			0
Indemnités aux joueurs			0				
Frais de déplacement (Bénévoles,...)			0	3 - AIDES PUBLIQUES	2 750 000	2 127 327	2 550 000
Aide au athlètes de haut niveau			0	A - SUBVENTION MUNICIPALE	0	0	0
B - TRANSPORTS ET VOYAGE	0	0	0	Fonctionnement - soutien municipal			0
Déplacement en Nouvelle Calédonie			0	<i>Subventions municipales sur Projets</i>			0
Déplacement Hors Territoire			0	B - SUBVENTION PROVINCIALE	1 950 000	1 650 000	1 900 000
Déplacement Président à l'A.G			0	Fonctionnement - soutien provincial	500 000	200 000	400 000
Championnat de France			0	<i>Subventions provinciales sur Matériels</i>	750 000	850 000	850 000
C - DEPENSES ORGANISATION	0	0	0	<i>Subventions provinciales sur Projets</i>	700 000	600 000	650 000
Location d'installations			0	<i>championnat PS club classique et western yc circuit</i>	250 000	190 000	220 000
Frais divers d'organisation			0	<i>championnat PS Equi fun</i>	150 000	130 000	150 000
				<i>déplacement championnat PS</i>	200 000	200 000	200 000
				<i>Formation juges et jury</i>	100 000	80 000	80 000
4 - DEPENSES SUR PROJETS	1 948 600	1 098 000	1 657 680	C - SUBVENTION DU GOUVERNEMENT NC	0	0	0
Déplacement championnat	200 000	200 000	200 000	Fonctionnement - soutien gouvernement			0
Organisation de concours club en PS	620 000	371 600	600 000	<i>Subventions Gouvernement sur Projets</i>			0
Organisation concours jeunes Equi fun Pony games	300 000	192 000	350 000	D - SUBVENTION DE L'ETAT ANS (Ex CNDS)	800 000	477 327	650 000
Semaine du Cheval la 11 ème	728 600	254 400	407 680	<i>Reliquat antérieur</i>	0	0	0
Formation juges et jury	100 000	80 000	100 000	SUBVENTIONS ETAT ANS ex CNDS	800 000	477 327	650 000
			0	<i>organisation semaine du cheval</i>	400 000	238 663	300 000
			0	<i>championnat PS club classique et western yc circuit</i>	250 000	178 998	200 000
			0	<i>championnat PS Equi fun</i>	150 000	59 666	150 000
			0				
			0				
5 - DEPENSES DIVERSES	0	0	0	E - AUTRES SUBVENTIONS	0	0	0
Autres dépenses			0	<i>Autres Subventions sur Projets</i>			0
TOTAL DES DEPENSES	2 750 000	1 986 219	2 550 000	TOTAL DES RECETTES	2 750 000	2 146 950	2 550 000
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	160 731	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0	0	0
TOTAL GENERAL	2 750 000	2 146 950	2 550 000	TOTAL GENERAL	2 750 000	2 146 950	2 550 000



I) Présentation du Budget prévisionnel 2024 comme les années précédentes

• Rappel de situation

Comme indiqué dans le rapport moral 2022, le CEPS, qui depuis sa création de 2004 à 2021 était un organe déconcentré du comité régional d'équitation de Nouvelle-Calédonie, est devenu en année pleine 2022 un organe déconcentré territorial de la FFE, au sens de l'article L131-11 du code métropolitain du sport, dénommé CPE-Sud ou CPES calqué sur le découpage administratif territorial.

Selon l'article III-A : Acquisition de la qualité de membre. Le dernier alinéa précise :

- « L'affiliation, l'agrément ou l'adhésion à la FFE emporte l'affiliation, l'agrément ou l'adhésion au CPE sans qu'une cotisation supplémentaire puisse être exigée. »

Selon l'article XIX-B les ressources du comité provincial comprennent :

« Une dotation annuelle fixée par la FFE. Le versement de cette dotation est subordonné notamment à l'envoi à la FFE des documents sociaux et comptables de l'exercice précédent, ainsi qu'à la réponse aux demandes d'information spécifiques complémentaires ; ... »

Après transmission des documents sociaux et financiers relatifs à l'exercice 2022 et suite à notre interrogation relative au versement annuel de la dotation 2023 prévu dans nos statuts les services de la FFE nous ont répondu le 10 janvier 2023 :

- « La DFA pour la Nouvelle Calédonie est gérée au niveau du Comité Régional d'Equitation auprès duquel la FFE effectue les versements. Ainsi, aucun versement n'est prévu depuis la FFE en direction des Comités Provinciaux d'Equitation ».

Cette situation est préjudiciable pour les CPE Nord et Sud de la Nouvelle-Calédonie qui depuis leur transformation en organe déconcentré de la FFE ne peut ni voter ni percevoir de cotisations des structures équestres de leur province affiliées à la FFE.

Il nous reste donc encore du chemin à parcourir avec la FFE et une réflexion à mener entre nous pour nous permettre de dégager des fonds propres nécessaires au financement de nos projets d'activité et notamment ceux pour lesquels nous sollicitons des subventions.

C'est pourquoi en fin 2022 un appel à idée « projets d'action et d'association du CPES pour les années à venir » a été lancé auprès des centres équestres de la province sud de façon à revoir à la fois notre projet d'association et le modèle économique du CPES.

Le budget prévisionnel 2023 adopté par l'AGO du 10 mars 2023 était construit, sans cotisation et, à ce jour, sans dotation fédérale, sur la base de la reconduction des actions 2022.

Les membres de cette assemblée générale ordinaire ont adopté l'élaboration et la mise en place de cette opération nouvelle de révision du projet d'association à conduire en 2023 entièrement bénévolement par les acteurs volontaires.

Les membres de l'assemblée générale ont, de surcroît, mandaté le comité directeur du CPES pour modifier ce budget prévisionnel 2023 et d'en arrêter des décisions modificatives concernant l'ajustement des prévisions en cours d'année notamment au niveau des subventions et participations d'une part, mais aussi d'autre part dans le cas de réponse éventuel à un appel à projet.

Tout au long de l'année 2023, le CPES a transmis par mail à chaque responsable des structures équestres des informations sur les projets mis en place par les institutions, sur les formations locales, fédérales et IFCE par visio, sur l'avancée des projets, les statistiques et sur les soutiens apportés aux clubs (Subvention PS , ANS,



FDVA, click and move, Passport cafat.....) pour qu'il fasse redescendre l'information, en discute avec leurs comités, leurs enseignants et leurs membres.

Enfin le 9 octobre 2023 le CPES a transmis à chaque responsable des structures équestres de la province sud une note relative au devenir du CPES après examen de son évolution statutaire et budgétaire, du passage des compétitions calédoniennes dans le système fédéral et à « l'engouement ! » des structures équestres à la révision du projet d'association dudit CPES », en les relançant sur les actions fédérales nouvelles à mettre en place ainsi qu'à la désignation d'un responsable de leur structure et de son contact pour faire partie de la commission de révision à mettre en place.

A ce jour comme seule une opération nouvelle relative à une mutualisation d'outil de gestion, de comptables et de moyen pour négocier avec les fournisseurs a été proposé par l'association des cavaliers de Nouville et seule l'association des cavaliers de Dumbéa a désigné une personne pour faire partie de ladite commission de révision, dans l'attente d'un sursaut des structures équestres de la province sud je me vois dans l'obligation, dans l'attente de vos propositions et nomination ; de vous proposer un projet de budget 2024 quasi-identique aux années précédentes.

De surcroit en ce début d'exercice 2024 aucune association n'a encore sollicité d'aide en matériel province sud via le CPES à inscrire éventuellement au BP 2024.

Ce projet de budget 2024 est présenté en page 2 au regard du BP 2023 et du compte de résultat 2023 et donc en fonction non seulement des subventions accordées en 2023 mais aussi des subventions moyennes accordées au CPES sur 20 ans depuis sa création en 2004 et des projets réalisés ; données qui sont décrites dans le projet de bilan 2023 ci-joint dans le chapitre consacré à la rétrospective 2004-2023.

Le budget prévisionnel 2023 est proposé en recettes et dépenses à 2 550 000 XPF avec :

- **des dépenses de fonctionnement réduites à 42 320 XPF** représentant 1,7% des dépenses 2024 et en progression de 10,7% par rapport à la réalisation 2023 (38 219 XPF)
- **des dépenses matériels pour les clubs évaluées à 850 000 XPF (33,3%)** identique à 2023
- **des dépenses projets d'actions estimées à 1 657 680 XPF (65 %)** en progression de 51% par rapport au réalisé 2023 tout en restant en régression de **-14.9%** par rapport au BP 2023

- **des recettes de fonctionnement de 400 000 XPF** représentant 15,7% des recettes 2024 mais en l'absence de recettes propres, composés uniquement de la subvention de fonctionnement province sud évalué à la moyenne des subventions de fonctionnement accordés par la province sud sur 20 ans au CPES de 2004 à 2023. Ce montant égal au double de la dotation 2023 explicite en partie la progression des dépenses sur projets d'activité 2024 comme d'ailleurs à contrario la baisse de la dotation 2023 par rapport à celle sollicité au BP 2023 explicite la forte baisse des réalisations de projets d'activités 2023 par rapport au BP 2023.
- **Des subventions provinciale matériels de 850 000 XPF (33.3%)** identique à celles accordées en 2023
- **Des subventions pour projets d'activités de 1 300 000 XPF (51 %)** en progression de + 20.7% par rapport à la réalisation 2023 en restant toutefois inférieur de **-13.3%** par rapport au BP 2023. Ces subventions projets d'activité sont **répartis entre la PS et l'ANS en deux parts égales** à l'instar de leurs moyennes respectives sur 20 ans.



Compte tenu de la situation actuelle, le mode de financement du fonctionnement, de l'achat de matériel pour les clubs et des projets d'actions peut se récapituler comme suit au niveau du CPES :

Répartition BP CEPS 2023 en XPF	Dépenses	Recettes	Résultat	Observation
Fonctionnement	42 320	400 000	357 680	ressources propres dégagées pour projet
fonctionnement et divers	42 320	0	-42 320	Pas de dotation FFE pour les CPE et plus de cotisation
soutien provincial fonctionnement	0	400 000	400 000	subvention PS base 2019 avant covid
Achat de matériel pour clubs	850 000	850 000	0	non compris les apports propres éventuels des clubs
matériels sur subvention 2023	850 000	850 000	0	R idem 2022 D saisine des clubs effectuées le
Dépenses sur projets	1 657 680	1 300 000	-357 680	aide projet 1,5 MF dont 700 000 F PS et 800 000 F ANS
transports des chevaux championnat	200 000	200 000	0	Sub PS 200 000 F
Org. Championnat PS classique et western + circuit	600 000	420 000	-180 000	Sub PS 220 000 F + ANS 200 000 F
Championnat PS jeunes Equi fun Poyng games +circuit	350 000	300 000	-50 000	Sub PS 150 000 F + ANS 150 000F
Semaine du Cheval la 12 éme en 2024	407 680	300 000	-107 680	ANS 300 000
Formation juges et jurys	100 000	80 000	-20 000	Sub PS 100 000 F
Résultat BP 2023	2 550 000	2 550 000	0	
report année N-1	0	2 337 241	2 337 241	résultat cumulé 2006 2023
Résultat cumulé	2 550 000	4 887 241	2 337 241	prévision fin 2024

Les dépenses de fonctionnement du CPES de 42 320 XPF au regard des recettes de fonctionnement de 400 000 XPF, sans dotation fédérale et recettes propres, comprenant uniquement la subvention provinciale de soutien de 400 000 FCP, permet de dégager sur l'exercice 357 680 XPF d'autofinancement pour les projets de matériel et d'activités 2024.

Le montant estimé à 400 000 XPF de cette subvention de fonctionnement dite de soutien correspond à la moyenne de la dotation octroyée sur la période 2004/ 2023 en XPF courant non actualisé.

Non compris les apports propres des clubs, les achats de matériels pour les clubs sont ou seront du même montant que la subvention provinciale accordé l'an passé à 850 000 XPF

Ainsi les fonds propres dégagées sur l'exercice de 357 680 XPF permettent de financer 1 657 680 XPF de projets à hauteur de 22 % avec 1 300 000 XPF de subventions projets (78%) dont 650 000 XPF de l'ANS (39%) et 650 000 XPF de la province sud (39%).

Ces 357 680 XPF de fonds propres dégagées sur l'exercice sont répartis selon les modalités des années précédentes et notamment en fonction du montant des ressources propres nécessaires pour chaque type d'opération.

Les achats d'équipement pour les clubs financées en tout ou partie via le CPES est équilibré en recettes et dépenses prévisionnellement à 850 000 XPF

La réalisation des projets d'activité 2024 d'un montant de 1 657 680 XPF sont prévisionnellement financés à hauteur de :

- 39 % par la province sud (650 000 XPF)
- 39% par l'ANS (650 000 XPF)
- 22% par autofinancement du CPES prévisionnellement dégagé sur le fonctionnement de l'exercice 2024 et donc notamment sur le soutien apporté par la province sud au CPES

On note bien ainsi que le montant des projets matériels et activités fédérés au niveau du CPES en direction des centres équestres situés en province sud dépend non seulement des subventions matériels et projets d'activité mais aussi de la subvention de soutien accordé pour le fonctionnement du CPES.

